

INTERFERENCES PHONETIQUES AU COURS DE L'APPRENTISSAGE
DU FRANCAIS (GROUPE LINGUISTIQUE SLAVE)

N.Evtchik, G.Roudzit

Institut des langues étrangères, Minsk,
Union Soviétique

The paper deals with the study of phonemic and prosodic interference in Byelorussian-French "class-room" bilingualism. The study is based on the theoretical contrastive analysis of French and Byelorussian phonetic systems. The experimental research of French utterances produced by Byelorussian learners made it possible to reveal typical deviations from the norms of French pronunciation.

Il est de notoriété générale que la perception et la production des phonèmes ainsi que des structures accentuelles et intonatives d'une langue étrangère sont conditionnées par le système phonétique de la langue maternelle du sujet parlant. Les étudiants étrangers perçoivent et interprètent la prononciation de la langue qu'ils étudient à travers "le cryble" phonologique de leur propre langue (6). Cela entraîne de multiples fautes de prononciation et de nombreuses déviations de la norme admise dans la langue étudiée.

Dans le domaine de la prononciation il existe deux types d'interférences: interférences phonologiques et

interférences phonétiques. Les interférences phonologiques liées à la différenciation du sens des unités linguistiques ont une occurrence plus faible que les interférences phonétiques qui créent "cet accent" particulier étranger à la langue étudiée.

Les interférences se produisent au niveau de la prononciation des sons et des faits prosodiques. Ce sont les structures prosodiques (rythme et intonation) qui sont les plus difficiles à assimiler (4). Les fautes au niveau prosodique sont particulièrement lourdes de conséquences car elles empêchent d'acquiescer de bonnes habitudes aux étudiants étrangers.

C'est à l'aide de l'utilisation de la méthode d'analyse contrastive des systèmes phonétiques de ses deux langues, que nous sommes parvenues à établir la zone des interférences. Notre but était d'étudier les interférences phonétiques dans le parler des étudiants biélorusses qui apprennent le français. Le corpus expérimental contenait des phrases énonciatives, interrogatives (questions totales et partielles) et des phrases impératives, réalisées par deux sujets français (phrases modèles -Ph.-M.) et quatre sujets biélorusses apprenant

le français depuis trois ans à la faculté de français (variantes - Ph.-V.). Les résultats des analyses aux niveaux acoustique et perceptif ont permis de dégager un certain nombre de caractéristiques spécifiques dues aux interférences. Parmi ces traits il y a ceux qui se rapportent à tous les types communicatifs et ceux qui sont conditionnés par les particularités propres au type communicatif déterminé. Ainsi, toute phrase française se caractérise par l'isochronisme des syllabes inaccentuées relativement brèves, tandis que les syllabes accentuées sont marquées avant tout par l'augmentation de la durée. Cette durée peut être deux fois plus grande que celle des syllabes inaccentuées (2). Dans le langage des étudiants biélorusses cette tendance rythmique n'est pas toujours observée. D'une part, l'influence de la langue maternelle se révèle dans la perturbation du principe de l'isochronisme des syllabes inaccentuées. Il y a même des cas où la durée des syllabes inaccentuées dépasse celle des syllabes accentuées. Une des fautes typiques observées dans la prononciation des étudiants revient au contraste trop marqué des syllabes accentuées et inaccentuées. Cela a pour résultat l'hyperprééminence des syllabes toniques par rapport aux syllabes atones. Cette faute chez les sujets biélorusses s'explique par l'absence dans le biélorusse de tension musculaire constante qui doit être maintenue en permanence sur toutes les syllabes au cours de l'émission de la phrase

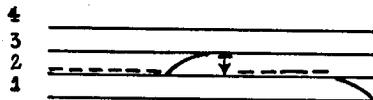
française (2). Très souvent les étudiants biélorusses n'arrivent pas à répartir cet effort musculaire et nerveux en réservant un léger supplément d'énergie pour la dernière syllabe. Puisque la succession des syllabes n'est pas prononcée avec une force sensiblement égale, nécessaire en français (5) nous voyons apparaître une déviation très répandue chez les biélorusses étudiant le français qui est la réduction des voyelles atones: p. ex. professeur, manifestation. Les sujets biélorusses se trahissent par l'absence du savoir-faire de déplacer l'accent du mot essentiel au mot auxiliaire et inversement. Dans de nombreux cas nous avons constaté la prééminence de deux syllabes en contact, due à l'accentuation des mots non-accentogènes (adjectifs possessifs, prépositions, verbes auxiliaires). Ph.-M.: Il vous attend dans le vestibule. Ph.-V.: Il vous attend dans le vestibule. Dans ses articles P. Delattre (1,3) a souligné à plusieurs reprises que l'accentuation du mot français dans la phrase varie dans les limites: accentuation-désaccentuation-inaccentuation. C'est-à-dire les accents se répartissent au minimum en trois degrés différents. Les diglottes biélorusses ne réussissent pas à prononcer ces éléments rythmiques de la phrase tenant compte de l'hierarchie des accents. Cette interférence propre à la prononciation biélorusse ne peut entraîner confusion de sens, car l'accent tonique n'a pas de fonction distinctive en français. Mais la simplification des rapports hiérarchiques entre les syllabes accentuées amène à un

certain changement de rapports sémantiques, en particulier de rapports modaux. Ph.-M.: Pensez à lui rendre le dossier de l'effectif du personnel de l'entreprise. Ph.-V.: Pensez à lui rendre le dossier de l'effectif du personnel de l'entreprise. Tout ce que nous avons discuté jusqu'ici concerne essentiellement l'accent. Il est à noter que ces interférences accentuelles se combinent avec celles de la mélodie et englobent le niveau tonal, les écarts mélodiques, les registres. Il est connu que la phrase française énonciative commence au niveau moyen. Lorsque qu'on parle sans émotion, sans affection l'attaque de la phrase est douce (4). Chez les sujets biélorusses l'attaque de la phrase est très souvent assez forte et le niveau du début de la phrase est plus élevé. En ce qui concerne le niveau final de la phrase informative il faut dire qu'il n'atteint pas toujours la finalité complète. La phrase énonciative est alors perçue comme inachevée, en suspens. Dans la phrase interrogative (question partielle) nous constatons la réalisation du ton toujours ascendant qui est très marqué dans la partie finale. Au niveau de la perception cette phrase est comprise comme trop émotionnelle ce qui ne correspond pas toujours à la situation. Ph.-M.: Comment la maladie de Claire s'est-elle annoncée? Ph.-V.: Comment la maladie de Claire s'est-elle annoncée? Nous venons de décrire les fautes les plus fréquentes dans les parties initiale et finale de la phrase, mais il arrive souvent qu'au milieu de la phrase les sujets biélorusses baissent le ton à la fin des groupes de sens au lieu de prononcer la der-

nière syllabe sur un ton montant. Ces interférences s'expliquent partiellement par la présence dans le biélorusse de syllabes post-toniques qui doivent être réalisées sur un ton ascendant.

Ce qui est indispensable de souligner c'est que les étudiants biélorusses n'arrivent pas à réaliser les écarts mélodiques nécessaires à la jonction des unités rythmiques (4), c'est-à-dire la première syllabe de l'unité qui suit est prononcée sur le même niveau que la syllabe finale de l'unité précédente.

Ex.: Vous avez un seul changement à la station suivante:



Outre les déviations relevées au niveau prosodique il y a un certain nombre d'interférences au niveau de la prononciation des sons. Parmi les cas les plus répandus on peut mentionner les suivants:

- assourdissement des consonnes finales: cage-[kaʃ], rose -[ros];
- palatalisation des consonnes t, d devant les voyelles i, u: tu dis;
- nasalisation des voyelles orales devant les consonnes nasales: Seine - [sɛ̃];
- la non-différenciation des oppositions distinctives des voyelles telles que [oe - e]: [jə di - je di], [ø - o]: [radiø - radio], [a - o]: [blā - blō], [ɔ - o]: [pɔm - pom],

Les déviations typiques mentionnées ci-dessus sont prises en considération par les enseignants lors de la création des exercices portant sur les voyelles, les consonnes et l'intonation.

(1) DELATTRE, P. (1966), "Accent de mot et accent de groupe", *Studies in French and comparative Phonetics*, The Hague: Mouton, 69-72.

(2) DELATTRE, P. (1966), "L'accent final en français: accent d'intensité, accent de hauteur, accent de durée", *Studies in French and comparative Phonetics*, The Hague: Mouton, 65-68.

(3) DELATTRE, P. (1966), "Le mot est-il une entité phonétique en français?" *Studies in French and comparative Phonetics*, The Hague: Mouton, 73-76.

(4) FAURE, G. (1962), "Recherches sur les caractères et le rôle des éléments musicaux dans la prononciation anglaise", Paris: Didier, 370.

(5) FAURE, G. (1971), "Accent, rythme et intonation", *La grammaire du français parlée*, Paris: Hachette, 27-37.

(6) TROUBETSKOÏ, N. (1960), *Osnovi fonologii*, Moskva: Inostranaja literatura, 372.